



Commune de

# BOOS

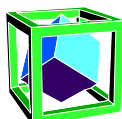
# PLU

révision du P.O.S.  
élaboration du Plan  
Local d'Urbanisme

*document approuvé par  
le conseil municipal*

## Annexes sanitaires

chargé d'études du P.L.U.:



Perspectives Yves et Gauvain ALEXANDRE  
Cidex 7 76890 BUTOT Tél.: (33) 02 35 34 76 83  
Fax: (33) 02 35 34 78 97

## ***eau potable, assainissement, traitement et collecte des déchets***

### alimentation en eau potable

La Communauté de l'Agglomération Rouennaise assure la compétence « eau potable » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour la commune de Boos.

Succédant au SIAEP de BOOS, la collectivité exécute la mission de Maîtrise d'Ouvrage des infrastructures de production et de distribution d'eau. Elle assure au même titre le contrôle de la délégation du service public confié par contrat d'affermage à la société SADE Exploitation (groupe VEOLIA Environnement marque VEOLIA Eau).

Le secteur Est constitué des communes de l'ancien SIAEP de BOOS adhérentes à la Communauté de l'Agglomération Rouennaise dispose aujourd'hui des ressources en eau suivantes :

- La station des longues raies à Saint Aubin Epinay
- Les forages de la Vallée de l'Andelle :
  - le forage de Radepont dit le Château
  - le forage de Douville sur Andelle dit La Grande Aulnaie
  - Le forage de Radepont dit La Petite Aulnaie

Compte tenu de l'étendue géographique du territoire concerné, l'alimentation des différentes communes est réalisé par 2 systèmes de réservoirs interconnectés:

- un réseau distribué par les réservoirs sur tour de Franqueville saint Pierre (RD6014 et La Lorie) comprenant Bonsecours, Mesnil Esnard, Amfreville la Mivoie et Franqueville Saint Pierre, Belbeuf, Gouy, Boos, Quévreville la Poterie, Boos et Ymare.

Ce réseau est alimenté en eau par les points d'eau de Saint Aubin Epinay, et de la vallée de l'Andelle (Forages de la station de la Grande et de la Petite Aulnaie), comprenant des étages haut, moyen et bas services.

- un réseau Distribué par le réservoir de la Neuville Chant D'Oisel, desservi prioritairement par la station de Radepont dit Le Château.
- Un réseau constitué par les communes de l'Eure de SIAEP de BOOS et qui n'ont pas intégré la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (Mesnil Raoult, Bourg Baudoin, Renneville , Fresne le plan, Letteguive, Vandrimare).

Les deux ressources de Saint Aubin Epinay (station des Longues Raie) et Douville sur Andelle (Grande et Petite Aulnaie) alimentent prioritairement en ø450 puis ø350 pour le premier, et ø350 pour le second, les réservoirs de 800m<sup>3</sup> situé à Franqueville Saint Pierre (La Lorie) (tour de 30m, cote radier 177,00m) et RD6014 de 600 m<sup>3</sup> (tour côte radier 182 mètres)

Depuis la sortie distribution de ces deux réservoirs, maillée en  $\varnothing 300$ , la desserte en eau de Boos se fait par le réservoir de Gouy ; celui-ci est alimenté en gravité par le réservoir de la RN 6014 situé à Franqueville Saint Pierre.

Les deux captages concernés par la desserte de Boos présentent les caractéristiques suivantes :

- Le forage des longues raies a été mis en service en 1974.

Le forage est équipé de 2 pompes de 300m<sup>3</sup>/h à 30m HMT.

En raison de la vulnérabilité à la turbidité, l'eau brute est traitée par microfloculation au sulfate d'alumine – filtration tri-couche – ozonation et stérilisée au chlore gazeux, puis stockée dans une bache de 200m<sup>3</sup> équipée de 2 pompes de reprise de 300m<sup>3</sup>/h à 150m HMT fonctionnant en alternance l'une de l'autre (débit réel de refoulement 350m<sup>3</sup>/h).

- Le forage de Douville sur Andelle dit La Grande Aulnaie a été mis en exploitation en 1995.

Le forage est équipé de 3 pompes de 120 m<sup>3</sup>/h à 206m HMT, fonctionnant 2 par 2 pour un débit total maximum de 200 m<sup>3</sup>/h.

L'autorisation d'exploitation est limitée à 2000m<sup>3</sup>/jour par l'arrêté de DUP en raison de la proximité de la source Pierval.

L'eau brute est de bonne qualité et stérilisée au chlore gazeux.

- Le forage de Radepont dit La Petite Aulnaie a été mis en exploitation en 2006.

Le forage est équipé de 3 pompes de 120 m<sup>3</sup>/h à 206 ~~194~~m HMT, fonctionnant 2 par 2 pour un débit total maximum de 200 m<sup>3</sup>/h.

L'autorisation d'exploitation est limitée à 2 800m<sup>3</sup>/jour par l'arrêté de DUP en raison de la proximité de la source Pierval.

L'eau brute est de bonne qualité et stérilisée au chlore gazeux.

A noter que le forage des Longues Raies et ceux de la Vallée de l'Andelle (Grande et Petite Aulnaie) ne peuvent fonctionner simultanément en raison d'une pression trop importante en réseau.

La station des longues raies est stoppée automatique lorsque la turbidité de l'eau brute atteint 20 NTU afin de garantir une eau traitée inférieure à 0.5 NFU.

## assainissement des eaux pluviales

Le réseau pluvial est globalement bien développé.

Le rapport ALISE annexé au présent POS est un excellent audit sur les dispositifs existants en matière d'assainissement pluvial, et surtout de ruissellement (cf plan de la page suivante).

## assainissement des eaux usées

Adhérent autrefois au Syndicat Rural d'Assainissement du Plateau de Boos, la commune de Boos dispose d'une station d'épuration. Ces installations et leur gestion sont maintenant de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Rouen.

Le procédé de traitement des eaux usées est de type biologique par boues activées en aération prolongée sans déphosphatation.

Le traitement des boues se fait par extraction des boues en excès (déshydratation de type table d'égouttage), obtention d'une siccité finale d'environ 60g/l et stockage pendant 9 mois des boues épaissies sur le site (silos couverts). Ces boues sont ensuite épandues pour une valorisation agricole.

Cette station d'épuration a été largement dimensionnée en tenant compte des estimations de développement démographique de la commune (3500 équivalents habitants).

Par exception, les installations aéroportuaires et la partie située à l'extrémité Ouest de Boos est reliée au réseau de l'agglomération qui converge vers la station d'épuration Émeraude.

### **NOTICE DE PRÉSENTATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT RACCORDÉ À LA STEP EMERAUDE**

Le système d'assainissement relié à la station d'épuration Émeraude comprend l'ensemble des réseaux d'assainissement de 34 communes (cf. carte jointe) dont la liste est donnée ci-après :

AMFREVILLE LA MIVOIE	BELBEUF
BIHOREL	BOIS GUILLAUME
BONSECOURS	CANTELEU
DARNETAL	DEVILLE LES ROUEN
FONTAINE SOUS PREAUX	FRANQUEVILLE SAINT PIERRE
HOUPEVILLE	ISNEAUVILLE
<b>PREAUX</b>	MALAUNAY
MAROMME	MESNIL ESNARD
MONT SAINT AIGNAN	NOTRE DAME DE BONDEVILLE
OISSEL	PETIT QUEVILLY
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	ROUEN
SAINT AUBIN ÉPINAY	SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY
SAINT JACQUES SUR DARNETAL	SAINT LEGER DU BOURG DENIS
SAINT MARTIN DU VIVIER	SOTTEVILLE LES ROUEN

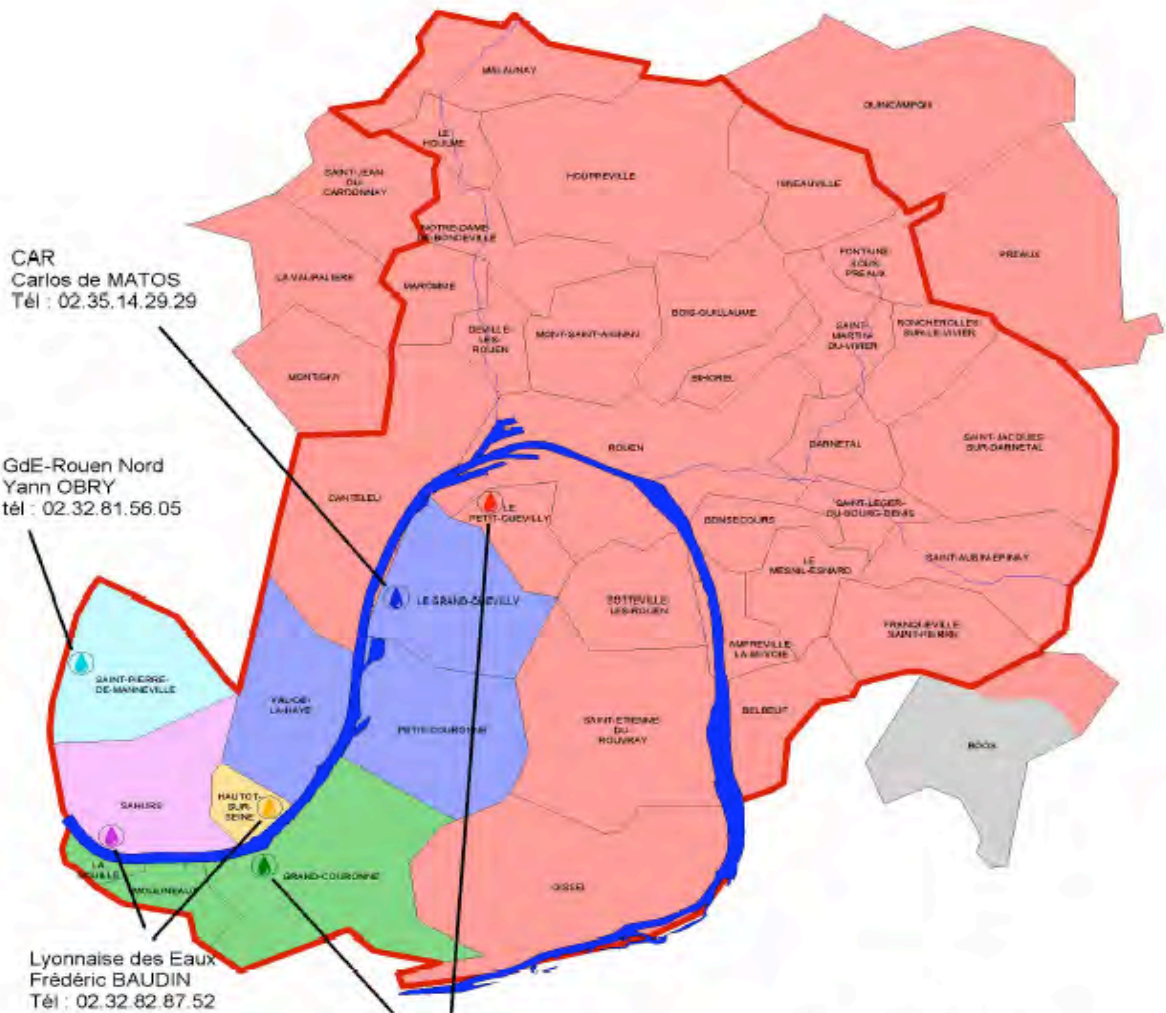
*Hors périmètre de l'Agglomération de Rouen :*

BOOS (une partie)	MONTIGNY
PREAUX	QUINCAMPOIX
SAINT JEAN DU CARDONNAY	LA VAUPALIERE

# TRAITEMENT DES EAUX USEES

## Périmètre des six systèmes d'assainissement

Téléphone de la Direction de l'Assainissement : 02-35-14-29-29



**CAR**  
Carlos de MATOS  
Tél : 02.35.14.29.29

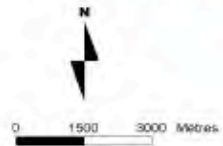
**GdE-Rouen Nord**  
Yann OBRY  
tél : 02.32.81.56.05

**Lyonnaise des Eaux**  
Frédéric BAUDIN  
Tél : 02.32.82.87.52

**GdE-Usines Vallée de Seine**  
Michel de KERGOMMEAUX  
Tél : 02.32.81.30.50

- Stations d'épuration (en eq/hab)**
- 550 000 (Le Petit-Quevilly)
  - 58 000 (Le Grand-Quevilly)
  - 20 000 (Grand-Couronne)
  - 1 200 (Sahurs)
  - 800 (St-Pierre-De-Manneville)
  - 300 (Hautot-Sur-Seine)

Périmètre de l'Agglomération de Rouen



NB : Les communes de La Vaupalière, Montigny, Préaux, Quincampoix, Saint-Jean-Du-Cardonnay et une partie de celle de Boos sont rattachées au système d'assainissement de l'Agglomération de Rouen



Communauté de l'Agglomération de Rouen  
Service Géomatique - RF Août 2015

Sur la base des données 2005, le réseau, long de 1 665 km, comporte :

- **588** km de réseau unitaire
- **614** km de réseau séparatif
- **401** km de réseau pluvial
- **69** déversoirs d'orage dont :
  - 5 sont > 600 kg de DBO<sub>5</sub>/j ;
  - 17 sont compris entre 120 et 600 kg de DBO<sub>5</sub>/j.
- **211** postes de refoulement
- **124** chambres à sables
- **111** bassins pluviaux
- **7** bassins unitaires
- **10** séparateurs à hydrocarbures.

Le nombre d'habitants raccordés est de **337 653**.

Le taux de raccordement est de **96%**.

Le taux de collecte est de **99 %**.

Le flux de pollution rejeté par les industriels représente environ 97 000 EH (équivalents habitants) (soit 22 % du flux reçu par la STEP).

La station d'épuration située à Petit Quevilly est d'une capacité de **550 000 EH**.

Elle comporte :

- un bassin tampon de 21 000 m<sup>3</sup> ;
- un prétraitement des eaux ;
- une décantation primaire ;
- un traitement biologique pour l'élimination du carbone, de l'azote et partiellement du phosphore ;
- une incinération des boues ;
- une unité de traitement des sables ;
- une réception de matières de vidange et une autre réception de boues extérieures (liquides ou pâteuses) ;
- une désodorisation chimique.

Elle est dimensionnée pour traiter :

- 85 000 m<sup>3</sup>/j ;
- 30 T de DBO<sub>5</sub>/j.

Le niveau de traitement est de :

- DCO ≤ 90 mg/l                      ou 75 % de rendement
- DBO<sub>5</sub> ≤ 25mg/l                    ou 80% de rendement
- MEST ≤ 30 mg/l                    ou 90 % de rendement
- NGL ≤ 20 mg/l                    ou 70 % de rendement
- Pt > 10 mg/l                      ou 46 % de rendement

Le rejet de la station s'effectue en Seine.

La Direction de l'Assainissement est certifiée ISO 14 001 depuis janvier 2000 sur l'ensemble de ce système d'assainissement (collecte et traitement).

## le traitement et la collecte des déchets

### **Ramassage et traitement des ordures ménagères**

Le ramassage et le traitement des ordures ménagères se fait dans le cadre d'un tri sélectif.

Les déchets ménagers non recyclables sont ramassés 1 fois par semaine (le mardi).

Les déchets ménagers recyclables (bouteilles en plastique, boîtes métalliques, cartonnets, journaux, magazines, prospectus) sont ramassés une fois par semaine (le jeudi).

Le ramassage est assuré par la société Coved.

Le traitement de ces ordures ménagères est réalisé au SMEDAR.

Trois conteneurs (verres) sont à disposition du public et ramassés par la société Coved.

### **Ramassage des encombrants**

Les Boésiens peuvent utiliser la déchetterie de Boos.

Ils peuvent également contacter la CAR, qui peut collecter les encombrants sur demande.